

PRIORITÉS ANNUELLES 2026

CADRE D'INTERVENTION EN VITALITÉ

Enjeux prioritaires MRC Avignon

- 1. Notoriété et rayonnement de l'organisation et du territoire**
- 2. Changements climatiques et comportements écoresponsables**
- 3. Mobilisation, concertation, participation publique**
- 4. Dynamique territoriale**
- 5. Attractivité et capacité d'accueil du territoire**
- 6. Attractivité touristique**
- 7. Démographie, déclin et vieillissement de la population, rétention des jeunes**
- 8. Repreneuriat**
- 9. Logement et habitation**
- 10. Transport**
- 11. Écosystème entrepreneurial**

1. Vitalité économique

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<p>SOUTIEN AUX ENTREPRISES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les entreprises du territoire • Soutenir financièrement les projets d'entreprises • Faciliter la relève en entreprise et soutenir le repreneuriat • Stimuler l'implantation de nouvelles entreprises et le développement et la vitalité des entreprises existantes • Soutenir la productivité, la technologie et la numérisation • Stimuler l'innovation et l'adaptation aux réalités du marché et à l'évolution des pratiques d'affaires • Identifier les mesures nécessaires pour mieux accompagner les entreprises du territoire dans l'adaptation aux changements climatiques, la réduction de leur empreinte carbone, la consolidation de leur résilience climatique, l'identification d'opportunités liées aux changements climatiques 	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie éolienne et énergies renouvelables • Industrie forestière • Produits forestiers non ligneux • Agriculture et acériculture
<p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale • Renforcer l'attractivité des entreprises et faciliter le recrutement et l'intégration de la main-d'œuvre • Optimiser les chaînes de valeur locales en identifiant les maillons à renforcer par l'attraction et le développement d'entreprises • Promotion et sensibilisation de l'achat local • Faciliter le déploiement de projets d'entreprises et de projets de développement économique • Identifier des critères relatifs à l'adaptation aux changements climatiques dans l'accompagnement aux projets de développement économique 	<p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pêches et mariculture • Industrie bioalimentaire • Industrie de la construction • Transport et entreposage • Commerces de détail et de proximité
<p>MAIN-D'ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attirer, consolider et retenir les bassins de main-d'œuvre en misant sur la qualité de vie et le sentiment de communauté • Favoriser l'accès à une offre de formation en adéquation les besoins de main-d'œuvre du milieu 	<p>10</p> <p>11</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e et 3^e transformation • Tourisme • Démographie • Infrastructures et espaces collectifs
<p>DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un tourisme bénéfique pour les collectivités et l'environnement • Soutenir l'offre d'expériences touristiques créatives et annuelles • Bâtir une réputation durable de la destination Baie-des-Chaleurs • Préparer le terrain pour Congrès Mondial Acadien (CMA) 2029 		

PLANS

- Mettre en œuvre le plan de développement de la zone agricole et le plan d'action qui en découle
- Élaborer, adopter, diffuser et mettre en œuvre une politique sur l'agriculture permettant une meilleure reconnaissance et une protection des activités agricoles
- Mettre en œuvre le Plan d'intégration et d'attribution des ressources
- Mettre en œuvre la stratégie de développement touristique et le plan d'action qui en découle
- Mettre en œuvre le plan d'action en développement économique commun à la MRC de Bonaventure
- Élaborer la stratégie de diversification et de développement économique et son plan d'action
- Élaborer, adopter, diffuser et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement local pour l'organisation et encourager les organisations et entreprises locales à faire de même
- Mettre en œuvre le Plan régional de développement des territoires publics (PRDTP)

2. Dynamisme culturel et mise en valeur du patrimoine

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<p>SOUTIEN AUX ORGANISMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les organismes du territoire • Soutenir financièrement les projets culturels <p>DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET PATRIMONIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale en reconnaissant la pluralité des identités culturelles, en valorisant les patrimoines matériels et immatériels et en consolidant la relation au territoire • Assurer un accès équitable, inclusif et pérenne à la culture pour l'ensemble de la population, en renforçant la participation et le pouvoir d'agir des personnes et des communautés. • Consolider un écosystème culturel fort, viable et collaboratif en reconnaissant le rôle essentiel des artistes, des organismes, des bénévoles et des municipalités, et en renforçant leurs capacités d'action à l'échelle du territoire • Positionner la culture comme un levier transversal du développement territorial, contribuant à l'attractivité, à la vitalité économique, à la transition socioécologique et à la qualité de vie sur l'ensemble du territoire. • Structurer une vision territoriale en patrimoine • Soutenir l'élaboration de l'inventaire du patrimoine bâti • Faciliter le déploiement de projets culturels et patrimoniaux • Renforcer la mobilisation, la concertation et la collaboration sectorielle 	<p>1 2 3 4 5 6 7</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Culture et patrimoine • Loisirs • Tourisme • Relations interculturelles et partenariats entre les communautés • Infrastructures et espaces collectifs • Environnement et développement durable • Aménagement et planification

PLANS

- Mettre à jour, adopter, diffuser et mettre en œuvre la politique culturelle et le plan d'action (26-27-28) qui en découle
- Élaborer adopter, diffuser et mettre en œuvre une politique d'achat d'œuvres d'art (2027)
- Élaborer adopter, diffuser et mettre en œuvre un plan de développement en patrimoine territorial avec une ressource – PEP volet 2

3. Développement social et communautaire

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<p>SOUTIEN AUX ORGANISMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les organismes du territoire • Soutenir financièrement les projets de développement social et communautaire • Promouvoir les services auprès de la population • Soutenir les initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale • Améliorer l'accès aux services des organismes pour l'ensemble de la population et pour les groupes vulnérables <p>DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le déploiement de projets d'organismes et de projets de développement social et communautaire • Favoriser la vitalité communautaire • Renforcer la mobilisation, la concertation et la collaboration sectorielle • Favoriser l'inclusion sociale et la participation citoyenne • Soutenir les familles, les jeunes et les aîné.es • Mettre en place des mesures pour renforcer la sécurité alimentaire • Mettre en place des mesures pour améliorer l'accès au logement • Soutenir le déploiement de solutions pour l'accès à des places en service de garde • Promouvoir la santé et le bien-être • Identifier les mesures à mettre en place visant la santé et la sécurité des populations dans le contexte de changements climatiques 	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>7</p> <p>9</p> <p>10</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie • Mobilité • Infrastructures et espaces collectifs • Interculturel / partenariats entre les communautés • Sécurité • Loisirs • Culture et patrimoine • Tourisme • Développement social et communautaire • Logement et habitation • Services de proximité

PLANS

- Mettre en œuvre le plan de communauté et les plans d'action qui en découlent

4. Aménagement durable, mise en valeur du territoire et protection de l'environnement

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la mobilisation, la concertation et la collaboration sectorielle Mobiliser et informer l'équipe de la MRC, les élu·es et élus, les partenaires et toutes les parties prenantes concernant les obligations d'aménagement, réglementaires et gouvernementales Favoriser le partage, la sensibilisation et le transfert de connaissances aux municipalités, organismes, entreprises et auprès des citoyennes et citoyens Favoriser la préservation des milieux naturels Favoriser la mise en valeur des attraits naturels 	TOUS	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement et planification Gestion des matières résiduelles Environnement et développement durable Milieux naturels et biodiversité Tourisme Industrie éolienne et énergies renouvelables Industrie forestière Produits forestiers non ligneux Agriculture et acériculture Pêches et mariculture Industrie bioalimentaire Industrie de la construction Transport et entreposage Commerces de détail et de proximité 2e et 3e transformation Démographie Mobilité Infrastructures et espaces collectifs Interculturel / partenariats entre les communautés Loisirs Culture et patrimoine Tourisme Développement social et communautaire Logement et habitation Services de proximité

PLANS

- Élaborer et mettre en œuvre le Schéma d'aménagement et de développement durable
- Élaborer et mettre en œuvre le plan climat
- Mettre en œuvre le Plan régional des milieux humides et hydriques
- Mettre en œuvre le plan de sécurité civile des TNO
- Soutenir la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles en collaboration avec la Régie intermunicipale
- Élaborer le plan régional de résilience aux sinistres
- Soutenir la mise en œuvre du plan d'intervention en infrastructures routières locales
- Soutenir la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier intégré tactique en collaboration avec le Groupement forestier Baie-des-Chaleurs

5. Amélioration des milieux de vie et Ruralité

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<p>SOUTIEN AUX INITIATIVES STRUCTURANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la réalisation de projets structurants, locaux et supra-locaux, pour rendre les milieux de vie accueillants et attrayants • Encourager la mutualisation de projets et les arrimages entre les initiatives sur le territoire pour en optimiser la portée et la pérennité • Stimuler l'occupation dynamique du territoire • Soutenir le maintien et la consolidation des services de proximité • Favoriser la mise à niveau et le développement des infrastructures <p>ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'attraction, l'accueil, la rétention, l'intégration et l'établissement durable de jeunes, de familles et de personnes immigrantes • Renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire <p>TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation publique • Identifier les mesures nécessaires pour mieux accompagner les municipalités du territoire dans l'adaptation aux changements climatiques, la réduction de leur empreinte carbone, la consolidation de leur résilience climatique, l'identification d'opportunités liées aux changements climatiques • Identifier les mesures à mettre en place visant l'amélioration des milieux de vie et la promotion des saines habitudes de vie dans le contexte de changements climatiques 	<p>TOUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie • Mobilité • Infrastructures et espaces collectifs • Interculturel / partenariats entre les communautés • Aménagement et planification • Gestion des matières résiduelles • Environnement et développement durable • Milieux naturels et biodiversité • Sécurité • Loisirs • Culture et patrimoine • Développement social et communautaire • Logement et habitation • Services de proximité

PLANS

- Mettre en œuvre la politique familiale et MADA et les plans d'action qui en découlent
- Élaborer, adopter, diffuser et mettre en œuvre la stratégie d'attractivité et de rétention et le plan d'action qui en découle
- Élaborer, adopter, diffuser et mettre en œuvre le plan d'attraction, accueil, rétention et intégration des personnes immigrantes et nouvelles arrivantes
- Élaborer, adopter, diffuser et mettre en œuvre le Guide de participation publique

6. Habitation

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<p>MOBILISATION, CONCERTATION, COLLABORATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la mobilisation, la concertation et la collaboration sectorielle Favoriser un meilleur arrimage entre les besoins et les projets Favoriser un meilleur arrimage entre les besoins en logement et les différents usages du territoire et des infrastructures (populations vulnérables, accessibilité, tourisme, patrimoine bâti, préservation du paysage et des milieux, etc.) Mobiliser et informer les municipalités, les partenaires et toutes les parties prenantes concernant les obligations d'aménagement, réglementaires et gouvernementales Favoriser le partage, la sensibilisation et le transfert de connaissances aux municipalités, aux partenaires et à toutes les parties prenantes pour mieux comprendre les rôles, responsabilités et opportunités dans la mise en place d'initiatives novatrices et concrètes pour répondre à l'enjeu du logement 	<p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>9</p>	<ul style="list-style-type: none"> Démographie Infrastructures et espaces collectifs Aménagement et planification Développement social et communautaire Logement et habitation Services de proximité Industrie forestière Tourisme Industrie de la construction 2e et 3e transformation
<p>SOUTIEN AU MILIEU</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets de développement et de diversification de l'offre en logement Soutenir financièrement les projets en logement et habitation Favoriser le déploiement d'initiatives en logement sur l'ensemble du territoire Soutenir l'entretien du parc de logements existant et l'adaptation des logements existants Encourager l'approvisionnement local et les collaborations sectorielles dans la construction de logements neufs et la rénovation du parc existant Accompagner les projets de développement de logements sociaux et abordables Accompagner les initiatives de sensibilisation au droit des locataires Identifier les mesures à mettre en place visant le logement, l'habitation et les populations vulnérables dans le contexte de changements climatiques 		

PLANS

- Élaborer, adopter, diffuser et mettre en œuvre la planification en logement
- Mettre en œuvre le plan d'action du chantier logement

7. Soutien aux municipalités locales

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les municipalités du territoire • Adapter l'accompagnement sur le territoire selon les ressources disponibles dans les municipalités et les besoins du milieu • Soutenir financièrement les projets des municipalités • Mettre à la disposition des municipalités les expertises professionnelles et techniques de la MRC pour la réponse aux enjeux et le soutien aux dossiers et projets locaux • Mobiliser, sensibiliser, informer et accompagner les municipalités dans la définition de leurs besoins et la planification de leurs interventions • Informer les municipalités sur les bonnes pratiques de gestion de projet et les opportunités pour les initier • Favoriser l'établissement de partages de services et la complémentarité entre les municipalités • Faciliter la concertation des municipalités locales et la mise en œuvre de projets communs • Soutien aux municipalités pour le recrutement et la formation des pompiers pour assurer la pérennité des services et la sécurité de la population • Mobiliser et soutenir les municipalités dans la mise en œuvre des politiques et plans d'action locaux • Mobiliser les municipalités concernant leurs responsabilités dans la mise en œuvre des politiques et plans d'action régionaux 	<p>TOUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie • Mobilité • Infrastructures et espaces collectifs • Interculturel / partenariats entre les communautés • Aménagement et planification • Gestion des matières résiduelles • Environnement et développement durable • Sécurité • Loisirs • Culture et patrimoine • Développement social et communautaire • Logement et habitation • Services de proximité • Développement économique

PLANS

- Finaliser la mise à jour et mettre en œuvre du Schéma de couverture de risques en collaboration avec les services municipaux regroupés
- Soutenir la mise en œuvre des protocoles locaux d'intervention d'urgence en milieux nautiques et isolés
- Soutenir la mise en œuvre du plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal
- Soutenir la mise en œuvre des politiques familiales et MADA municipales et les plans d'action qui en découlent

8. Vitalisation

Pistes d'action privilégiées	Enjeux	Secteurs d'intervention
<p>INCLUSES DANS L'ENTENTE FRR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer, de façon durable, le cadre de vie des communautés ayant des défis de vitalisation • Développer et soutenir des initiatives visant l'animation et la mobilisation du milieu • Consolider les services de proximité • Aménager le territoire, les espaces urbains et les espaces verts dans une optique de résilience climatique • Favoriser la création et l'animation d'espaces de vie collectifs 	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>9</p> <p>10</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie • Mobilité • Infrastructures et espaces collectifs • Interculturel / partenariats entre les communautés • Aménagement et planification • Gestion des matières résiduelles • Environnement et développement durable • Milieux naturels et biodiversité • Sécurité • Loisirs • Culture et patrimoine • Développement social et communautaire • Logement et habitation • Services de proximité

PLANS

- Mettre en œuvre le plan d'intervention en vitalité du territoire
- Mettre à jour et appliquer la politique d'investissement du fonds Régions et Ruralité volet 3 – Vitalisation